

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT
À DESTINATION DES CLUBS



PROJET SPORTIF FÉDÉRAL
2026

SOMMAIRE



1. Note de cadrage

- 1.1. Cadre fixé par l'ANS
- 1.2. Cadre fixé par la FFTT
- 1.3. Mode d'emploi
- 1.4. Calendrier et temporalité
- 1.5. Contacts des référents régionaux

2. Les dispositifs éligibles au PSF26

- 2.1. Dispositif **obligatoire au choix** : «Ping actif»
- 2.2. Dispositif **obligatoire au choix** : «Ping mixité/Féminisation»
- 2.3. Dispositif au choix : «Ping éducatif»
- 2.4. Dispositif au choix : «Nouvelles pratiques»
- 2.5. Dispositif au choix : «Ping inclusif»
- 2.6. Dispositif **optionnel** : «Structuration clubs/comités de demain»

3. Ressources PSF

- 3.1. Guides de dépôt de dossier et des comptes rendus financiers
- 3.2. Aide à la construction d'un budget
- 3.3. Lien vers le site des bonnes pratiques

1

CAMPAGNE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL (PSF) 2026

PRÉAMBULE

L'Agence nationale du sport (ANS) confie, depuis plusieurs années, à la Fédération française de tennis de table la gestion et le déploiement de la campagne Projet sportif fédéral. La FFTT a pour rôle de définir les orientations de son Projet fédéral à destination de ses structures affiliées, d'examiner les demandes de subvention et de soumettre une proposition de répartition financière à l'Agence nationale du sport.

Pour cette campagne PSF 2026, l'objectif général reste identique, c'est-à-dire accompagner les structures dans leurs projets pour concrétiser des actions de développement ambitieuses et cohérentes avec le projet de la fédération. Le PSF ne finance pas le fonctionnement mais aide à financer vos projets. La campagne PSF 2026 doit favoriser un accueil de qualité dans nos clubs mais surtout augmenter la fidélisation pour la rentrée sportive en septembre 2026.

Cette année, la «Grande cause fédérale» est le développement du Ping en faveur de la santé. Ainsi, dans un but d'accès à la pratique pour tous au sein du monde pongiste, une attention particulière sera portée vers les projets en lien avec la thématique. Ces projets seront donc priorités et valorisés.

CONTEXTE

Le président de la FFTT, Gilles Erb, confie le pilotage et la mise en œuvre de la campagne PSF 2026 à Eric Hennemann, élu fédéral et rapporteur du Projet sportif fédéral. Comme l'année dernière, afin de renforcer le projet fédéral et d'améliorer la cohérence avec les territoires, le Pôle accompagnement des clubs et des territoires de la fédération sera en charge de la mise en œuvre de la campagne PSF. Cela permet de renforcer la gestion de la répartition financière et le déploiement du projet fédéral en étroite collaboration avec l'ensemble des commissions régionales. Celles-ci ont la charge d'accompagner et de conseiller les structures sur le dépôt des actions et de les instruire.

Pour cette nouvelle campagne, la FFTT poursuit le travail de priorisation afin d'établir un lien direct avec le projet fédéral. Ces axes de priorités sont répartis sur les trois périmètres territoriaux (ligue, comité, club). Il s'agit d'établir une complémentarité d'action entre les différentes strates des structures affiliées.

1.1 CADRE FIXÉ PAR L'ANS :

LES EXIGENCES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS)

- Dédier au minimum 50% des crédits à destination des clubs affiliés.
- Sanctuariser une partie des crédits spécifiques aux territoires ultramarins.
- Dédier 15% maximum des crédits à l'accession territoriale au sport de haut niveau (Détection et Pôle espoirs de niveau 2).
- Flécher à minima 20% des crédits sur le développement de la pratique féminine.

LES PRIORITÉS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS)

- Continuer de développer la féminisation sur la pratique sportive, l'accès aux responsabilités et à l'encadrement, favorisant ainsi la mixité.
- Renforcer les actions menées en matière de prévention et de lutte contre toutes les formes de violences dans le cadre sportif.
Un critère d'éligibilité a été instauré vis-à-vis du contrôle de l'honorabilité des structures. Cette action figure :
 - o Pour les clubs : au sein de la modalité «Ping Inclusif».
 - o Pour les clubs et comités : au sein de la modalité «Structuration clubs/comités de demain».
- Contribuer au développement des actions relatives au sport-santé.
- Poursuivre le développement des actions en faveur des personnes éloignées de la pratique.
- Participer au développement des actions relatives au para sport et inciter les clubs à s'inscrire dans le programme [«Club inclusif»](#).
Pour rappel, les clubs bénéficiaires d'une subvention PSF doivent impérativement s'inscrire et recenser leurs activités dans [le Handiguide des sports](#) avant la fin de l'année d'obtention de la subvention soit avant le 31/12/2026 date de clôture de la campagne ANS.
- Encourager les actions visant l'atténuation des impacts des pratiques sportives sur l'environnement et de leur adaptation au changement climatique.

1.2 CADRE FIXE PAR LA FFTT :

NOUVEAUTÉ / RAPPEL DES ÉVOLUTIONS DU PSF 2026 FFTT

- Pour cette année 2026, «La Grande Cause» portera sur la **santé**, tout en maintenant la **féminisation** comme un axe prioritaire.
- La principale nouveauté de cette année est l'ajout d'une action obligatoire «Ping mixité/féminisation» ou «Ping santé/bien-être» pour les clubs.
- Pour renforcer l'impact des projets club, volonté de la fédération d'augmenter leur part dédié à minimum 53%.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Être une association affiliée à la Fédération française de tennis de table pour la saison en cours (2025/2026).
- Le contrôle d'honorabilité doit avoir été effectué pour chacune des structures demandeuses (dirigeants, arbitres, éducateurs).
- Commencer chaque action sur l'année en cours, c'est-à-dire en 2026. L'action peut se terminer au cours de la saison 2026-2027.
- Les structures ayant reçu une subvention dans le cadre du PSF 2025 doivent soumettre leur compte-rendu financier PSF 2025 avant de déposer leur dossier pour le PSF 2026.
- Il est essentiel de respecter le nombre d'actions minimum et maximum ; tout dossier ne respectant pas ces quotas ne sera pas recevable ni financé :

Les clubs doivent déposer **2 ou 3 actions** dont **1 obligatoire** parmi les 5 au choix. En option supplémentaire, les clubs peuvent déposer une action «Développement durable».

- Déposer l'intégralité des documents obligatoires sur la plateforme Le Compte Asso sur l'année **N ou N-1**, à savoir :

1. Projet associatif :

- Également appelé projet de développement ou projet de structure, il s'agit d'un document présentant la philosophie de l'association, les objectifs ainsi que les différents axes de projets envisagés pour la période de l'olympiade. Les actions soumises dans le cadre du PSF doivent être en adéquation avec votre projet associatif.

2. Statuts :

- Déposés en préfecture. Ils définissent les règles de votre association.

3. Liste des dirigeants :

- Déposés en préfecture, composition de votre conseil d'administration avec à minima le président(e), trésorier(e), secrétaire.

4. Rapport d'activité :

- Décrit l'activité précédente (présentée et/ou validée lors de la dernière assemblée générale). Par exemple, cela peut inclure les objectifs atteints, les actions réalisées, ainsi que la projection des projets à venir, etc.

5. Budget prévisionnel :

- Visualise les recettes et les dépenses futures de l'association.

6. Compte annuel du dernier exercice clos :

- Recense et fait l'état des lieux des recettes et des dépenses de l'année/saison passée (voté lors de la dernière AG de la structure).

7. Rapport du commissaire au compte/Bilan financier :

- Certifie les comptes annuels de l'association afin d'analyser la situation pour anticiper potentiellement les risques présents.

8. Coordonnées bancaires (RIB) :

- Bien s'assurer que le RIB est valide et mis à jour sur la plateforme du «Compte Asso».



SIG Politique de la Ville

**Observatoire des territoires - ANCT - Indicateurs :
cartes, données et graphiques
(observatoire-des-territoires.gouv.fr)**



À compter de 2026, l'ANS précise les règles cumulatives d'attribution suivantes :

- **Par action :** Le montant minimum de subvention par action est de 750 €. Ce seuil est abaissé à 500 € pour le bénéficiaire concerné par les critères appliqués aux territoires carencés.
- **Par dossier :** Le seuil minimum d'aide financière pour un bénéficiaire, pour l'ensemble de ses actions s'élève à 1 500 €. Ce seuil est abaissé à 1 000 € pour le bénéficiaire concerné par les critères appliqués aux territoires carencés.
- Pour les clubs affiliés à plusieurs fédérations (Handisport, Sport Adapté, Omnisport etc.), une attention particulière est portée aux éventuels doublons d'actions. En effet, un club peut soumettre deux demandes de subvention via ses deux affiliations fédérales, mais celles-ci ne doivent pas concerner des actions identiques. Toute demande en double ne sera pas acceptée et entraînera l'exclusion du dossier.

Les actions non éligibles concernent :

- L'emploi et l'apprentissage.
- Les équipements sportifs et achats de matériels lourds.
- L'organisation de compétitions et l'organisation de stages sportifs (hors détection) dans une approche compétitive (excepté les Outre-mer et les structures reconnues Pôles espoirs).

1.3 MODE D'EMPLOI

La demande et le dépôt de dossier de demande de subvention est à réaliser sur le site internet «Le Compte Asso» :

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login>

Toute demande, qu'elle soit au format numérique ou papier, envoyée directement à la fédération sans passer par la plateforme LCA ne sera pas prise en compte.

Pour accéder à la subvention, un code doit être saisi dans Le Compte Asso afin que le dossier de la structure soit enregistré et traité par les services instructeurs de la fédération.

CODES LE COMPTE ASSO POUR LES CLUBS ET COMITÉS DÉPARTEMENTAUX	
RÉGION	CODE
FFTT - Auvergne- Rhône-Alpes	1570
FFTT - Bourgogne Franche-Comté	1571
FFTT - Bretagne	1572
FFTT - Centre Val-de-Loire	1573
FFTT - Grand Est	1577
FFTT - Hauts-de-France	1575
FFTT - Ile-de-France	1576
FFTT - Normandie	1577
FFTT - Nouvelle Aquitaine	1578
FFTT - Occitanie	1579
FFTT - Pays de la Loire	1580
FFTT - Provence-Alpes-Côte d'Azur	1581
FFTT - Guadeloupe	1582
FFTT - Martinique	1583
FFTT - Guyane	1584
FFTT - La Réunion	1585
FFTT - Mayotte	1586

Pour créer une action sur la thématique de votre choix, sélectionnez les actions dans le menu déroulant afin d'accéder aux objectifs opérationnels. Selon l'objectif choisi, vous pourrez consulter les différentes modalités et dispositifs disponibles.

- **Développement des pratiques**

- Ping éducatif
- Ping inclusif
- Ping mixité / féminisation
- Nouvelles pratiques
- Structuration du club de demain

- **Promotion du sport santé**

- Ping actif

- **Accession au sport de haut niveau**

- Accession territoriale au sport de haut niveau

• Les territoires non concernés par la gestion du PSF de la FFTT sont la Corse, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie Française, Saint-Pierre et Miquelon, et Wallis et Futuna. Ces territoires relèvent de la gestion de leurs collectivités locales.

1.4 CALENDRIER ET TEMPORALITÉ

- **Mardi 7 avril 2026**

Début de la campagne PSF 2026 pour les ligues, ouverture de la plateforme Le Compte Asso pour dépôt des dossiers de demande de subvention.

- **Lundi 13 avril 2026**

Début de la campagne PSF 2026 pour les clubs et les comités.

- **Mercredi 29 avril 2026 minuit**

Fermeture de la plateforme LCA pour les ligues.

- **Lundi 11 mai 2026 minuit**

Fin de la campagne PSF 2026, fermeture de la plateforme LCA pour les clubs et les comités.

Fin de dépôt des bilans des comptes-rendus financiers PSF 2025.

- **Mardi 12 mai 2026 – Vendredi 5 juin 2026**

Phase d’instruction des dossiers par les commissions régionales.

Phase d’instruction des dossiers ligues par le groupe fédéral.

- **Lundi 15 juin 2026**

Phase d’instruction par la commission fédérale.

- **Vendredi 3 juillet 2026**

Proposition de répartition financière à l’ANS.

- **Mercredi 17 juillet 2026**

Validation de la répartition des crédits par l’ANS.

- **Courant juillet 2026**

Réalisation des états de paiement et des conventions (> à 23 000€).

- **Courant août 2026**

Mise en paiement des subventions et envoi des notifications par l’ANS.

1.5 CONTACTS RÉFÉRENTS RÉGIONAUX

LIGUES

AURA
BFC
BRET
CENT
GEST
HDF
IDF
NORM
NAQU
OCC
PDL
PACA
GUAD
MART
GUY
REU
MAY

NOM PRÉNOM

Bérengère BOUCHET
Magali FORTUNADE
Yann DERBOIS-METRA
Romain BARDIN
Vincent BLANCHARD
Claude THUILLIEZ
Marc-Angelo SOUMAH
John BLANCHARD
Philippe DUMONTEIL
Thérèse COMBANIÈRE
Jean-Pierre SOULISSE
Carine GEBLEUX
Alexandra BOONS
Hélène VILO
Elidia ALCIDE-DIT-CLAUZEL
Isabelle ALLIOT-MICHOUX
Ambdillah TOUMBOU

MAIL

berengere@laura-tt.fr
magali.fortunade-girard@lbfctt.fr
ans@lbretagnett.com
romalbardin@gmail.com
contact@lgett.fr
thuilliez.claude@orange.fr
directeur.liguett@fftt-idf.com
ans@lntt.org
techniquelnatt@lnatt.fr
balma@loctt.fr
administration@pdltt.org
ligue@tennisdetableregionsud.fr
alexandra.boons@icloud.com
presidente.lttm@lmtmartinique.com
elidia.adc@gmail.com
presidente@lrrt.re
amdit@yahoo.fr

2

LES DISPOSITIFS ÉLIGIBLES AU PSF 2026

Pour l'ensemble de ces dispositifs, les éléments suivants sont à remplir dans la plateforme du Compte Asso :

- Nature de l'aide : PSF
- Modalité de l'aide : Aide au projet

Pour rappel :

- Le club doit déposer 2 ou 3 actions parmi les 5 proposées, dont **1 action obligatoire**, issue soit du dispositif «Ping actif», soit du dispositif «Ping mixité/féminisation».
- Le club a également la possibilité de déposer **une action optionnelle supplémentaire**, issue du dispositif «Structuration clubs/comités de demain» en lien avec le développement durable.
- À noter que les actions de formation (filière fédérale, Ping santé, 4-7 ans, formations continues, etc.) doivent être intégrées dans la fiche action spécifique correspondante

2.1 DISPOSITIF «PING ACTIF»

**OBLIGATOIRE
AU CHOIX**

1) Intitulé : Développement des dispositifs Ping de Ping Actif (Ping santé Bien-être ou Ping Santé sur ordonnance)

2) Objectifs (ce que votre action doit permettre d'atteindre) :

Exemples d'objectifs possibles :

- Créer du lien social entre générations tout en promouvant une pratique physique adaptée et conviviale.
- Faciliter l'accès à une activité physique douce pour des publics éloignés du sport
- Structurer un pôle «Ping santé» pérenne dans le club
- Développer une offre régulière de sport-santé au sein du club

3) Description de l'action (ce que vous allez concrètement organiser) :

Exemples d'actions concrètes :

- Organisation de séances régulières réunissant différents publics (adolescents, séniors (+65ans), féminines, handi ping etc.) autour du tennis de table.
- Partenariat avec les EHPAD locaux et clubs seniors du territoire.
- Formation d'éducateurs aux modules A et/ou B pour encadrer l'activité au club
- Créneaux dédiés aux aidants (soirée ou week-end)
- Interventions de professionnels : psychologue, sophrologue, conseiller social
- Espace d'échange et de partage d'expériences entre aidants
- Mise en place d'un créneau pour un public spécifique (Parkinson, Alzheimer, maladie chronique...)

4) Objectifs opérationnels :

Promotion du sport santé

Dispositif : Ping Actif

5) Publics bénéficiaires : Cette rubrique est à remplir en fonction des publics visés par votre action :

Statut : _____

Genre : _____

Tranche d'âge : _____

Type : _____

6) Indicateurs en lien avec les objectifs :

- Nombre d'événements organisés
- Nombre de participants
- Nombre de nouvelles licences
- Création de créneaux spécifiques
- Nombre de licenciés ou participants aux actions ou inscrits dans le créneau
- Nombre d'éducateurs formés au Ping Santé
- Taux de satisfaction des participants et des familles
- Témoignages qualitatifs recueillis

2.2, DISPOSITIF «PING MIXITÉ/FÉMINISATION»

OBLIGATOIRE
AU CHOIX

1) Intitulé : Sensibilisation, promotion et fidélisation d'un public féminin pour tendre vers la mixité

2) Objectifs (ce que votre action doit permettre d'atteindre) :

Exemples d'objectifs possibles :

- Sensibiliser aux situations et comportements stéréotypés, genrés, et clichés auprès de l'ensemble des adhérent(e)s/licencié(e)s
- Fidéliser le public féminin avec l'offre sportive et l'implication des femmes et des filles au sein de la vie associative du club

3) Description de l'action (ce que vous allez concrètement organiser) :

Exemples d'actions concrètes :

- À l'occasion de l'assemblée générale en faisant intervenir une association ou une personne ayant une appétence sur les stéréotypes, sur les bonnes pratiques pour donner une place plus favorable aux filles, femmes.
- À l'occasion d'un stage de tennis de table, faire une présentation/ateliers sur ce sujet avec l'intervention d'une association ou une personne ayant une appétence
- Diversifier les offres de pratique en créant de nouvelles sections. (Créneau 100% féminin, créneau mixte loisir, créneau sportif (ping + renforcement musculaire))
- Impliquer les féminines à l'engagement associatif au sein du club par la proposition de participer à des formations fédérales, des événements fédéraux (sur la pratique, mais aussi sur des colloques de diverses thématiques organisé par un club voisin, par le comité départemental, par la ligue régionale ou la fédération), et leur confiant des missions au sein du club.

4) Objectifs opérationnels :

Développement de la pratique

Dispositif : Ping mixité/féminisation

5) Publics bénéficiaires : Cette rubrique est à remplir en fonction des publics visés par votre action :

Statut : _____

Genre : _____

Tranche d'âge : _____

Type : _____

6) Indicateurs en lien avec les objectifs :

- Nombre d'actions spécifiques mises en œuvre
- Evolution des licences féminines au sein du club
- Nombre de femmes dirigeantes, entraîneuses, arbitres

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT
À DESTINATION DES CLUBS

PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

2026

13

2.3 DISPOSITIF «PING ÉDUCATIF»

AU CHOIX

1) Intitulé : Recrutement et fidélisation des jeunes

2) Objectifs (ce que votre action doit permettre d'atteindre) :

Exemples d'objectifs possibles :

- Initier et animer un public 4-7 ans à la pratique du tennis de table en club
- Développer des passerelles entre mon club et l'école primaire de proximité pour attirer de nouveaux licenciés
- Fidéliser les jeunes au sein de mon club

3) Description de l'action (ce que vous allez concrètement organiser) :

Exemples d'actions concrètes :

- Mettre en place une action/Cycle scolaire «Premier Pas Pongiste»
- Création et animation d'une section 4-7 ans
- Formation d'un animateur 4-7 ans pour encadrer un créneau
- Accompagnement de l'école dotée 1 École – 1 Table avec le challenge des récréations
- Mise en place d'actions ponctuelles (anniversaires, plateaux, tournois, défis...) pour recruter et fidéliser les jeunes pratiquants débutants

4) Objectifs opérationnels :

Développement de la pratique

Dispositif : Ping éducatif

5) Publics bénéficiaires : Cette rubrique est à remplir en fonction des publics visés par votre action :

Statut : _____

Genre : _____

Tranche d'âge : _____

Type : _____

6) Indicateurs en lien avec les objectifs :

- Evolution du nombre de licenciés jeunes de 4 à 11 ans (poussins/benjamins)
- Nombre d'actions PPP réalisées
- Nombre d'enfants inscrits dans la section 4/7ans
- Evolution des taux de renouvellement et d'abandon des jeunes

2.4 DISPOSITIF «NOUVELLES PRATIQUES»

AU CHOIX

1) Intitulé : Développement de nouvelles pratiques

2) Objectifs (ce que votre action doit permettre d'atteindre) :

Exemples d'objectifs possibles :

- Diversifier l'offre de pratique au sein de mon club afin d'attirer des nouveaux publics
- Renforcer la visibilité de mon club et me démarquer sur mon territoire
- Augmenter mon nombre de licenciés en créant des passerelles vers le club

3) Description de l'action (ce que vous allez concrètement organiser) :

Exemples d'actions concrètes :

Ping en extérieur «FREEPING» :

- Mettre en place des créneaux réguliers ou périodiques d'initiation ouverts à tous (familles, jeunes, publics éloignés) sur les tables installées dans la commune
- Organiser un tournoi FREEPING
- Développer une convention de partenariat avec la municipalité pour la construction et l'animation des sites de ping en extérieur
- Suivre la formation «Animateur de Ping en extérieur» pour mettre en place des créneaux dédiés

Ping en extérieur «ÉTÉ PING» :

- Proposer une programmation estivale (juillet-août) d'animations hebdomadaires en extérieur.
- Intervenir sur les événements municipaux (fêtes de quartier, centres de loisirs, bases de loisirs).
- Rendre la pratique visible et accessible sur les lieux de passage.

Ping en extérieur «FREEPING TOUR» (pour les clubs en nationale par équipes à minima) :

- Organisation d'une étape en lien avec la municipalité et la FFTT

Ping VR :

- Création d'un créneau spécifique à destination d'un large public (découverte)
- Proposer des animations événementielles mêlant réel/virtuel.
- Suivre la formation «Animateur Ping VR» pour proposer des animations adaptées et en toute sécurité
- Proposer des animations de découverte de l'activité auprès de publics cibles (entreprises/Team building, EHPAD, maisons seniors, adolescents...)

N.B : Seul l'achat du matériel spécifique nécessaire à la mise en place de l'action d'animation (casque VR, manettes, logiciel...), pourra être pris en compte dans le financement.

4) Objectifs opérationnels :

Développement de la pratique

Dispositif : Développement de nouvelles pratiques

5) Publics bénéficiaires : Cette rubrique est à remplir en fonction des publics visés par votre action :

Statut : _____

Genre : _____

Tranche d'âge : _____

Type : _____

6) Indicateurs en lien avec les objectifs :

- Nombre de manifestations organisées
- Nombre de participants
- Nombre de licences créées
- Nombre de nouveaux licenciés
- Part de publics jeunes/féminins/seniors
- Nombre de personnes formées

2.5 DISPOSITIF «PING INCLUSIF»

AU CHOIX

1) Intitulé : Développement des dispositifs d'inclusion ou de réduction des inégalités d'accès à la pratique

2) Objectifs (ce que votre action doit permettre d'atteindre) :

Exemples d'objectifs possibles :

- Favoriser l'insertion professionnelle par le tennis de table
- Développer la pratique du tennis de table en territoires prioritaires
- Sensibiliser à la prévention et à la lutte contre les violences

3) Description de l'action (ce que vous allez concrètement organiser) :

Exemples d'actions concrètes :

- Organisation d'une étape Du Stade Vers l'Emploi ou d'un job dating par le Tennis de Table
- Animations d'un créneau Ping Carcéral
- Financer la formation «animateur Ping carcéral»
- Mise en place d'un partenariat avec des associations qui font de la prévention contre toutes les formes de violence
- Création de réunions d'informations auprès des acteurs locaux, cellules d'écoute, formations spécifiques...

4) Objectifs opérationnels :

Développement de la pratique

Dispositif : Ping inclusif

5) Publics bénéficiaires : Cette rubrique est à remplir en fonction des publics visés par votre action :

Statut : _____

Genre : _____

Tranche d'âge : _____

Type : _____

6) Indicateurs en lien avec les objectifs :

- Nombre d'événements organisés
- Nombre de participants
- Nombre de nouvelles licences
- Création de créneaux spécifiques et nombre de licenciés ou participants aux actions ou inscrits dans le créneau
- Vérification de l'honorabilité des éducateurs, arbitres et dirigeants

2.6 DISPOSITIF «STRUCTURATION CLUBS/COMITÉS DE DEMAIN»

OPTIONNEL

1) Intitulé : Développement durable

2) Objectifs (ce que votre action doit permettre d'atteindre) :

Exemples d'objectifs possibles :

- Organiser des manifestations sportives responsables en limitant l'empreinte carbone et en sensibilisant les participants aux enjeux environnementaux.
- Sensibiliser les licenciés, bénévoles et partenaires aux enjeux du développement durable à travers des actions concrètes et exemplaires.
- Faire du club un acteur moteur et exemplaire des enjeux de développement durable sur son territoire par la mise en place d'une démarche durable

3) Description de l'action (ce que vous allez concrètement organiser) :

Exemples d'actions concrètes :

- Organisation d'ateliers courts pendant les compétitions (quiz, stands).
- Intervention d'une association environnementale locale pour une action de sensibilisation.
- Création d'un challenge interne « club éco-engagé ».
- Création, diffusion et affichage de supports pédagogiques (affiches, vidéos, réseaux sociaux).
- Organisation d'une journée « Ping Vert » avec un tournoi et des animations en lien avec le développement durable et la charte des 15 engagements écoresponsables
- Opération de nettoyage citoyen (ramassage déchets) suivie d'un tournoi.
- Organisation au sein du club un atelier d'upcycling de tenues de sport plus utilisées
- Mettre en place un projet de tri des déchets au sein du club

4) Objectifs opérationnels :

Développement de la pratique

Dispositif : Structuration clubs/comités de demain

5) Publics bénéficiaires : Cette rubrique est à remplir en fonction des publics visés par votre action

Statut : _____

Genre : _____

Tranche d'âge : _____

Type : _____

6- Indicateurs en lien avec les objectifs :

- Nombre d'actions mises en place
- Nombre de personnes sensibilisées au développement durable
- Nombre d'acteurs locaux ou nationaux impliqués dans les événements et actions
- Taux d'engagement des licenciés
- Evolution des pratiques de recyclage sur les événements

3

RESSOURCES PSF

3.1 GUIDES DE DÉPÔT DE DOSSIER ET DES COMPTES RENDUS FINANCIERS

Déposer un dossier PSF (Période de campagne club) :

<https://www.fftt.com/wp-content/uploads/2025/11/guide-depot-demande-psf2025-5037.pdf>

Déposer mon compte rendu financier (Période de bilan) :

<https://www.fftt.com/wp-content/uploads/2025/11/guide-depot-bilan-psf2025-5036.pdf>

3.2 AIDE À LA CONSTRUCTION D'UN BUDGET

Construire mon budget en respectant les règles de base :

<https://www.fftt.com/wp-content/uploads/2025/11/aide-construction-d-budget-psf-4240.pdf>

3.3 LIEN VERS LE SITE DES BONNES PRATIQUES

Annuaire – Observatoire des bonnes pratiques :

<https://www.fftt.com/sinspirer-des-autres-clubs/>



3, rue Dieudonné Costes
75013 PARIS

WWW.FFTT.COM

